



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 20 décembre 2023

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 18 décembre 2023

Présidence : Corinne Baltar, Présidente

Présents : 22 membres

Dans sa séance du 18 décembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis N° 19/23 relatif au budget de fonctionnement pour 2024 avec **Fr. 5'484'000.00** aux charges et **Fr. 4'924'779.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 559'221.00**
- adopté le préavis municipal N° 20/23 concernant l'adoption du plan d'affectation «St-George» et de son règlement.

La Présidente

Corinne Baltar



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet